
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET D/2014/²⁴⁷...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS PREFECTORAUX
AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU- La Constitution ;

VU- La Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

VU- Le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/020/PRG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/076/PRG/SGG du 07 Avril 2014 portant Attributions et Organisation du Ministère des Travaux Publics ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions de Directeurs Préfectoraux des Travaux Publics:

1. **Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Beyla : Monsieur Valy Badara KOUROUMA**, Ingénieur des ponts et Chaussées, confirmé ;

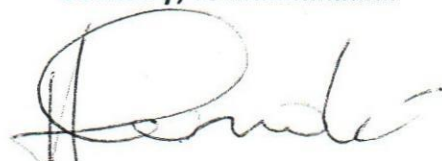
2. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Boffa: Monsieur Ismael SOW, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 180 195P, précédemment en Service à la Direction Nationale de l'Entretien Routier ;
3. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Boké : Monsieur Toumany KEITA, Ingénieur géodésien, Matricule 115 098 S;
4. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Coyah: Monsieur Thierno Aliou DIALLO, Ingénieur Génie Civil, Matricule 155 903 E, en service à la Direction Nationale des Infrastructures;
5. Directrice Préfectorale des Travaux Publics de Dabola: Madame Hawa TRAORE, Ingénieur Génie Civil, Matricule 212 409 J, précédemment en service à la Section préfectorale des travaux publics de Dabola ;
6. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Dalaba: Monsieur Abou SOUMAH, Ingénieur Génie Civil, Matricule 247 605 G, précédemment en service au cabinet du Ministère ;
7. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Dinguiraye : Monsieur Thierno Cissé DIARRA, Ingénieur Génie Civil, Matricule 183 810 J;
8. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Dubréka: Monsieur Bley GBEMOU, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 175 561 B;
9. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Faranah : Monsieur Mamadou Louda BALDE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 175 564 J, précédemment en service au cabinet du Ministère ;
10. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Forécariah: Monsieur Souleymane SAKO, Ingénieur, Matricule 159 563 M ;
11. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Fria: Monsieur Ansoumane BANGOURA, Ingénieur Génie Civil, Matricule 162 977 A ;
12. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Gaoual: Monsieur Bangaly BANGOURA, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 209 614 F, précédemment en service à la Direction Nationale des Infrastructures ;
13. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Guéckédou: Monsieur Siba BEAVOGUI, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 147 848C;
14. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Kankan: Monsieur Balla CAMARA, Matricule 150 207 F ;

15. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Kérouané: Monsieur Oumar KABA, Matricule 181 448 K ;
16. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Kindia: Monsieur Naby Conté, Ingénieur Génie Civil, Matricule 209 628 F précédemment en service à la Direction Nationale de l'Entretien Routier ;
17. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Kissidougou: Monsieur Charles Kolanga DORE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 151 784 R ;
18. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Koubia: Monsieur Alya SYLLA, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 250 354 Z, précédemment en service au cabinet du Ministère ;
19. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Koundara: Monsieur Chérif DIALLO, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 200 342 R, précédemment en service à la Direction Nationale de l'Entretien Routier ;
20. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Kouroussa: Monsieur Sékouba OULARE, Matricule 155 959 L, confirmé ;
21. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Labé: Monsieur Aboubacar DIAKHABY, Matricule 143 152 J ;
22. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Lélouma: Monsieur Soriba SOUMAH, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 250 563S ;
23. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Lola: Monsieur Mamady DIAWARA, Ingénieur Génie Civil, Matricule 250 703 V ;
24. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Macenta: Monsieur Koly GUILAVOGUI, Ingénieur Génie Rural, Matricule 250 641 V, précédemment en service au cabinet du Ministère.
25. Directeur Préfectoral des Travaux Publics et des Transports de Mali: Monsieur Sény CAMARA, Ingénieur Génie Civil, Matricule 250 480 S, précédemment en service au cabinet du Ministère ;
26. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Mamou : Monsieur Hassane KABA, Ingénieur Génie Rural, Matricule 250 539Y ;
27. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Mandiana : Monsieur Bakary KEITA, Ingénieur Génie Civil, Matricule 250 610 P, Ex Chef Service au CASER ;

28. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Nzérékoré : Monsieur Koulako KANTE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 154 133 F ;
29. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Pita : Monsieur Lansana DIABATE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 252 632 P ;
30. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Télémélé : Monsieur Célestin KOLIE, Ingénieur Génie Civil, Matricule 250 702 C ;
31. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Tougué : Monsieur Sidy Mohamed BARRY, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 265 471Z, précédemment en service au cabinet du Ministère;
32. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Siguiri : Monsieur Ismael CONDE, Ingénieur Ponts et Chaussées, Matricule 157 643 D;
33. Directeur Préfectoral des Travaux Publics de Yomou : Monsieur Michel LOUA, Ingénieur Génie Civil, Matricule 187 395S, précédemment en service à la Direction Nationale de l'Entretien Routier;

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 DEC. 2014


PROFESSEUR ALPHA CONDE